

Commentaires au sujet du document d'accompagnement : « Attendus des épreuves – Eléments d'évaluation »

Texte du document d'accompagnement	Commentaires
Réflexions liminaires	
<p>En cohérence avec l'esprit général de l'enseignement « Humanités, Littérature et Philosophie », les épreuves et les sujets d'examen mobilisent les capacités d'attention, d'analyse, de réflexion et d'interprétation des candidats. Les textes proposés exigent en effet un questionnement pertinent, une problématisation ajustée et une argumentation claire et rigoureuse. Ces qualités s'acquièrent par la fréquence des lectures et des explications de texte, et par l'attention constante accordée par les élèves, dans leur rédaction, à la langue française, à son lexique comme à sa syntaxe, ainsi qu'à la variété d'expression des nuances et à la précision de la pensée.</p> <p>Au regard du caractère très ouvert et des formes variées que prennent les Humanités, tant littéraires que philosophiques, les réponses aux questions d'interprétation et de réflexion ne constituent pas les seuls exercices susceptibles d'être pratiqués au cours de l'année scolaire, y compris pour préparer aux épreuves du baccalauréat. C'est en faisant lire avec pénétration, réfléchir sur des questions précises, parler et écrire de manière organisée et structurée que les professeurs préparent efficacement leurs élèves aux épreuves de l'examen, et cela sous des formes qu'ils inventent et qu'ils ajustent tant aux besoins de ces derniers qu'au développement du cours qu'ils leur dispensent.</p>	<p>1) Que ce soit pour les professeurs de philosophie ou de lettres, les capacités à travailler pendant l'année et à évaluer lors des épreuves du baccalauréat sont les mêmes :</p> <ul style="list-style-type: none">- Des capacités « intellectuelles » d'attention, de réflexion et d'interprétation qui se traduisent par les compétences à questionner avec pertinence un sujet et/ou un texte, à proposer une problématisation ajustée du sujet et à construire et développer une argumentation claire et rigoureuse ;- Des capacités rédactionnelles d'attention à la langue et de mobilisation pertinente du lexique acquis pendant sa formation qui se traduisent par les compétences à exprimer sa pensée avec clarté, nuances et précision dans une langue correcte. <p>⇒ Pour le dire autrement, il n'y a pas d'un côté une version philosophique et de l'autre une version littéraire des programmes d'Humanités-Littérature-Philosophie. Il y a un programme, des objectifs et des compétences communs qui sont à travailler avec la même attention par les deux disciplines.</p> <p>⇒ Et pour le dire encore autrement, il n'y a pas une discipline qui serait plus du côté de la pensée et une autre qui serait plus du côté de la maîtrise de la langue : qualité de la pensée et qualité de la langue sont à prendre en compte par les deux disciplines.</p> <p>2) Les réponses aux questions d'interprétation et de réflexion ne constituent pas les seuls exercices susceptibles d'être pratiqués au cours de l'année scolaire, y compris pour préparer aux épreuves du baccalauréat.</p> <p>⇒ La meilleure manière de préparer les élèves aux épreuves du baccalauréat est de développer les compétences qu'elles requièrent à travers des activités de natures et de formes variées qui sont « inventées » par le professeur avec un souci de progressivité et d'ajustement aux besoins des élèves.</p> <p>3) Les qualités que l'on cherche à développer s'acquièrent « par la fréquence des lectures et des explications de texte et par l'attention constante accordée par les élèves, dans leur rédaction, à la langue française... »</p> <p>⇒ L'enseignement d'Humanités-Littérature-Philosophie suppose la mise en activité constante et régulière des élèves, sachant que ni le cours magistral ni le cours dialogué avec participation orale des élèves, s'ils sont nécessaires, ne suffisent. Des temps doivent être ménagés où l'on demande à l'élève de réaliser une tâche en autonomie complète ou partielle.</p> <p>⇒ Le rapport de l'élève aux textes doit être personnel, régulier et direct. Autrement dit, la connaissance que l'élève a des textes et des auteurs ne doit pas passer uniquement par la parole et l'accompagnement du professeur. Il doit avoir l'occasion régulière de s'y confronter personnellement et directement à travers la réalisation d'une tâche.</p> <p>⇒ L'élève doit être en situation assez régulière de s'exprimer à l'oral (et à l'écrit) pour pouvoir exercer et développer « une attention constante à la langue française, à son lexique comme à sa syntaxe, ainsi qu'à la variété d'expression des nuances et à la précision de la pensée. ». Autrement dit, les situations de développement et d'évaluation des compétences langagières ne doivent pas se limiter aux seuls contrôles et exercices de type baccalauréat.</p>

Les épreuves de première et de terminale

Le même esprit prévaut pour les épreuves de première et de terminale, et garantit la continuité et la progressivité des apprentissages sur l'ensemble du cycle.

Pour ce qui concerne la désignation des épreuves de première et de terminale, les termes employés, « question d'interprétation » et « question de réflexion » ou « essai », ont vocation à indiquer un cadre intellectuel pour le travail de réflexion et d'écriture requis des candidats. **Ils ne déterminent donc nullement un format d'exposition formellement arrêté et figé qui ramènerait l'enseignement et l'évaluation à un contrôle de conformité à un modèle arbitraire.** La variété possible des formes prises par le traitement de la « question d'interprétation » et de la « question de réflexion » ou « essai » s'éclaire par l'explicitation des attendus de l'exercice : si la première question vise à vérifier les compétences de lecture d'un texte littéraire ou philosophique, la seconde permet la construction d'une authentique réflexion personnelle.

Le même esprit et les mêmes exigences prévalent pour les épreuves de première (en 2 heures) comme de terminale (en 4 heures), même si les attentes de la terminale sont naturellement plus hautes et plus fortes que celles de première.

En classe de première, pour l'épreuve de fin d'année destinée aux élèves renonçant à la spécialité, on n'attend pas de ces derniers de longs développements, mais plutôt :

a. pour ce qui concerne l'interprétation littéraire ou philosophique, l'élucidation du sens du texte proposé. On exerce et on valorise dans l'évaluation :

- la précision de la lecture du texte,
- l'attention portée à la langue et à son lexique,
- (l'attention portée) aux notions et à leur déclinaison,
- ainsi que le choix et la présentation des éléments de sens les plus décisifs.
- **On apprécie également l'organisation d'un commentaire qui peut être concis,** mais qui doit être circonstancié, argumenté et en prise sur la lettre comme sur l'esprit du texte étudié.

1. Le texte insiste avec force sur un travers dans lequel il importe de ne pas verser : celui du formalisme.

- ⇒ Ce qui doit être évalué à travers les exercices : des compétences.
 - Savoir lire un texte littéraire ou philosophique ; en élucider le sens (exercice 1)
 - Bien comprendre la question posée et ce qui la justifie ; en réponse à cette question, savoir construire avec rigueur une authentique réflexion personnelle (exercice 2)
 - Savoir s'exprimer de manière claire, correcte, précise et nuancée
- ⇒ Le traitement des questions se prête à « une variété possible des formes »
- ⇒ Les exercices « ne déterminent donc nullement un format d'exposition formellement arrêté et figé qui ramènerait l'enseignement et l'évaluation à un contrôle de conformité à un modèle arbitraire ».
 - Derrière cette remarque, ce sont tout particulièrement les attendus de l'introduction qui sont montrés du doigt.
 - Il n'est pas attendu un format figé de type : amorce + reformulation du sujet et définition des notions qu'il engage + problématisation + annonce de plan.
 - Imposer ce format alors que le candidat, en 1^{ère}, n'a qu'une heure par réalisation d'exercice, serait particulièrement déraisonnable et préjudiciable.
- ⇒ Pour ce qui est de la « question de réflexion » (1^{ère}) et de l'« essai » (Tle), tout particulièrement, le texte précise encore que :
 - L'essai est un exercice « à la fois plus bref et plus libre que la dissertation » ;
 - « Quelle qu'en soit la forme », la production des candidats doit leur permettre « de développer leur réponse à la question posée sans se perdre en conjectures sur le sens de cette dernière ».

1. Le texte apporte d'autres précisions relatives aux attendus et à l'évaluation des deux exercices.

- ⇒ Concernant le recours au texte proposé et la mobilisation de connaissances, on insiste sur la **capacité du candidat à trier, hiérarchiser et choisir** les éléments qu'il va conserver dans ses productions.
 - Pour les deux exercices, on précise que la production peut être

b. pour ce qui concerne la « question de réflexion » ou « essai », littéraire comme philosophique, la compréhension du sens de la question posée et de ce qui la justifie, ainsi que la rigueur de la réponse apportée. On exerce et on valorise dans l'évaluation :

- l'attention portée à la question posée,
- son élucidation,
- l'organisation d'une réponse qui peut être concise, mais qui doit être précise, ordonnée, argumentée,
- et faire appel de manière pertinente aux éléments les plus déterminants du texte et, plus généralement, aux connaissances acquises pendant l'année. Toutefois, la mobilisation des savoirs ne doit pas être artificielle, l'exercice proposé n'étant nullement un prétexte à la simple restitution de connaissances.

L'épreuve de la classe terminale permet un plus long développement de la « question d'interprétation », comme de la « question de réflexion » qui prend, pour cette raison, le nom d' « essai ».

Les attendus relatifs au traitement de la « question d'interprétation » sont ceux de la classe de première. Les analyses et interprétations des candidats sont cependant plus étoffées et proportionnées au temps imparti à l'épreuve. Apparenté à la « question de réflexion », l'« **essai** » est un **exercice d'argumentation ordonnée à la fois plus bref et plus libre que la dissertation**. L'important est qu'il rende **compte d'une pensée personnelle, progressive et ordonnée, appuyée sur des références et des exemples précis**. Quelle qu'en soit la forme, elle permet aux candidats de développer leur réponse à la question posée sans se perdre en conjectures sur le sens de cette dernière. **Cette pensée en première personne** leur permet également de développer une réflexion adossée à ce que disent les œuvres et les textes et à ce qu'ils permettent de comprendre des réalités du monde. Le propos progresse librement, mais avec ordre, selon les contraintes logiques identifiées par son auteur.

Le principe de l'évaluation est un principe essentiellement positif, ayant vocation à valoriser les éléments pertinents dans les productions des élèves, en restant toujours ouvert à la variété des formes qu'elles peuvent prendre.

L'analyse par l'exemple des attendus des « sujets zéro » permet de se représenter in situ les éléments d'évaluation.

concise.

- Pour la question d'interprétation, le candidat doit privilégier de présenter « les éléments de sens les plus décisifs » qui, parce qu'ils sont tels, doivent être commentés avec un souci de la lettre comme de l'esprit.
- Pour la question de réflexion, « la mobilisation des savoirs ne doit pas être artificielle, l'exercice proposé n'étant nullement un prétexte à la simple restitution de connaissances. »

⇒ **Concernant la capacité du candidat à organiser son propos, plusieurs remarques :**

- C'est un attendu, dans les deux cas : la manière dont le candidat organise son commentaire est à apprécier ; pour le deuxième exercice, il est attendu que le propos du candidat « progresse (...) avec ordre, selon les contraintes logiques identifiées par son auteur. »
- Mais aucune conformité à un format d'organisation arrêté et fixé n'est attendue. Toute organisation des idées est acceptable à partir du moment où ce que le candidat écrit rend compte « **d'une pensée personnelle, progressive et ordonnée, appuyée sur des références et des exemples précis**. »

⇒ La question de réflexion et l'essai donnent lieu à l'expression d'une « **pensée en première personne** ».

1. **Le texte insiste enfin sur la continuité des années de 1^{ère} et de terminale.**

- « Le même esprit et les mêmes exigences prévalent pour les épreuves de première (en 2 heures) comme de terminale (en 4 heures), même si les attentes de la terminale sont naturellement plus hautes et plus fortes que celles de première. »
- « En classe de première, pour l'épreuve de fin d'année destinée aux élèves renonçant à la spécialité, on n'attend pas de ces derniers de longs développements... »
- « L'épreuve de la classe terminale permet un plus long développement de la « question d'interprétation », comme de la « question de réflexion » qui prend, pour cette raison, le nom d' « essai ». Les attendus relatifs au traitement de la « question d'interprétation » sont ceux de la classe de première. Les analyses et interprétations des candidats sont cependant plus étoffées et proportionnées au temps imparti à l'épreuve. »

Commentaires au sujet des deux exemples de sujet zéro commentés

A propos du sujet zéro qui porte sur le thème 1 : la parole	A propos du sujet zéro qui porte sur le thème 2 : les représentations du monde
Question d'interprétation littéraire	Question d'interprétation philosophique
Texte proposé : MOLIÈRE, <i>George Dandin ou le Mari confondu</i> , acte I, scène 4, 1668	Texte proposé : DESCARTES, <i>Discours de la méthode</i> , I, 1637
Question posée : Selon vous, qui domine dans le dialogue ci-dessus ?	Question posée : Quelles bénéfices Descartes retire-t-il de ses voyages ?
<p>⇒ Attente d'une réponse non exhaustive mais proposant une interprétation véritablement personnelle du texte proposé.</p> <p>⇒ Refus du formalisme.</p> <p>« On distingue, dans les remarques suivantes, la réflexion du professeur, qui doit prendre en considération la variété des traitements possibles, et le travail de l'élève, qui trouve un fil, une intuition, et qui n'a évidemment pas à maîtriser l'ensemble du panorama. »</p> <p>« La formule « Selon vous », qui ouvre la question d'interprétation, n'est pas un simple appui rhétorique et mérite d'être prise au sérieux. Comme l'ont rappelé les indications données dans l'introduction aux ressources, <u>c'est bien une parole personnelle qui est attendue.</u> »</p> <p>« La <u>diversité des réponses</u> ne constitue sur ce point aucun frein à l'évaluation. On peut en effet attendre, dans des développements eux-mêmes susceptibles d'adopter <u>des formes et des progressions variées</u>, [des réponses explorant une ou plusieurs des 5 pistes suivantes.] »</p> <p>⇒ Affirmation de trois critères de réussite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Capacité à soutenir une thèse quant au sens du texte proposé ; - Capacité à étayer son interprétation en renvoyant au texte sans erreur majeure de compréhension et en mobilisant exemples et analyses ; - « Expression claire, dense et correcte ». 	<p>⇒ Attente d'une interprétation véritablement personnelle qui amène l'élève à étudier et dégager le sens d'ensemble du texte, en allant sans technicité à ses grandes lignes et à ses déterminations principales.</p> <p>« - Les textes retenus sont riches d'une complexité, parfois d'une équivocité, qui explique et qui justifie le travail d'<i>interprétation</i> que l'on attend des élèves ;</p> <p>- du point de vue de la discipline Philosophie, « interprétation » s'entend en un sens très ouvert : il s'agit d'étudier et de dégager le sens d'ensemble du texte, en allant sans technicité à ses grandes lignes et à ses déterminations principales. »</p> <p>⇒ Il n'est toutefois pas attendue une exhaustivité illusoire.</p> <p>« De même qu'on n'attend pas des élèves qu'ils traitent la « question de réflexion » ou « l'essai » en produisant une dissertation, on n'attend pas non plus d'eux qu'ils produisent ici une explication d'ensemble du texte, comme ils apprennent à le faire en vue des épreuves de philosophie de la classe terminale (ils sont alors tenus, par la nature même de l'exercice, à restituer le cheminement et les articulations logique du texte - les « étapes de l'argumentation ») ; on n'attend donc pas d'eux une exhaustivité illusoire, mais la pertinence d'une lecture ; et cela, <i>a fortiori</i> en classe de première, lorsqu'on a affaire à des élèves qui débudent dans cet enseignement, et qui disposent pour les épreuves de fin de première d'un temps court. »</p> <p>⇒ Le travail d'interprétation doit être autant attentif à la lettre du texte.</p> <p>« il s'agit aussi de se rendre attentif à sa lettre même, et à certains de ses éléments significatifs ; l'interprétation n'est pas dissociable de la lecture et d'une attention précise portée au texte ; le texte n'est pas le prétexte à un discours d'ordre général, thématique ou notionnel - il est l'objet même du travail d'interprétation »</p> <p>⇒ Refus du formalisme.</p> <p>« Il n'y a pas pour cet exercice de modèle formel unique explicitement ou implicitement attendu ; c'est <i>a posteriori</i>, en considérant le travail concret de compréhension, que l'on évalue les productions des élèves ; les évaluations tiennent compte de cette pluralité d'approches. »</p>

Question de réflexion philosophique :

La parole peut-elle être une arme sociale ?

Question de réflexion littéraire :

Lire un récit de voyage, est-ce découvrir une autre culture ?

Les attendus de la question de réflexion, qu'elle soit philosophique ou littéraire, commencent par les deux mêmes paragraphes, ce qui est une manière très explicite d'affirmer que l'évaluation de cet exercice est à envisager de la même manière et selon les mêmes principes dans les deux disciplines :

⇒ Refus du formalisme :

- « On n'attend pas des élèves qu'ils épousent et condensent la rhétorique canonique de la « dissertation », adossée à ses moments constitutifs - introduction, développement, transitions, conclusion. »
- « On tient en compte de la variété possible des formes de discours recevables et valorisables, à partir du moment où ils actualisent les vertus intellectuelles et discursives requises. »

⇒ Préférence à donner au qualitatif et non au quantitatif ; attention à porter à des travaux qui rendent compte d'une pensée personnelle, bien construite et conduite, qui sait évoluer et se transformer.

- « On tient compte du temps relativement bref imparti à l'écriture elle-même au sein des deux heures dévolues à cette épreuve. »
- « Mieux vaut une lecture limitée mais précise et une véritable attention portée au texte, qu'une lecture abondante et hâtive, induisant une réponse allusive et incertaine aux questions posées. Une telle lecture va évidemment prendre aux élèves du temps. Pour cette raison, on appréciera positivement des formats de rédaction relativement brefs, s'ils sont bien construits et bien conduits, et qu'ils permettent l'exercice d'une réflexion. Celle-ci s'entend, très classiquement, comme la capacité d'une pensée à se reprendre et à se transformer, à partir d'une position initiale qui se trouve ainsi, d'une manière ou d'une autre, déplacée. »

⇒ Ancrage pluriel du texte à produire par le candidat

« Le texte n'est pas ici le seul objet à considérer - ce qui fait aussi la différence entre la « question de réflexion » ou « l'essai » et la question d'interprétation. Mais il ne doit pas pour autant être oublié (où l'on retrouve le sens traditionnel des Humanités). On valorisera la capacité de l'élève à articuler (a) l'attention précise et l'intelligence du texte qu'il a sous les yeux, (b) la mobilisation des connaissances acquises pendant l'année (on peut imaginer que le travail fait en classe sur les *pouvoirs* de la parole sera ici mis à profit) et (c) sa capacité à poser et à articuler son propre propos. »

⇒ Refus du formalisme

« Cet ancrage pluriel - et qui constitue à l'évidence l'un des enjeux de l'exercice - n'appelle pas un format constitué à l'avance. »

⇒ Porosité des disciplines

« Le croisement et même une certaine porosité des frontières disciplinaires sont au cœur de l'enseignement, dès lors qu'ils sont pertinents : on appréciera que le candidat utilise pour la réflexion philosophique les éléments et les perspectives que l'examen de la question littéraire lui aurait permis de dégager. »

⇒ Attente d'une réponse non exhaustive mais proposant une réflexion véritablement personnelle qui répond à la question en prenant en compte sa complexité et ce qui justifie qu'elle soit posée

- « On distingue, dans les remarques suivantes, la réflexion du professeur, qui doit prendre en considération la variété des traitements possibles, et le travail de l'élève, qui trouve un fil, une intuition, et qui n'a évidemment pas à maîtriser l'ensemble du panorama. » [NB : ce paragraphe est identique à celui que l'on trouve au sujet des attendus de la question d'interprétation littéraire.]
- « La diversité des pistes d'exploitation du sujet est donc notable, mais la réflexion attendue suppose, quelque forme qu'elle prenne, un questionnement des termes et une prise en compte, partielle ou totale, de la complexité de toute rencontre, et donc ce qui légitime que la question soit posée. »
- « L'un des éléments décisifs de l'évaluation tient cependant dans la capacité de la copie à traiter la question comme un problème, et non comme un prétexte permettant une réponse dès lors répétitive, dont l'illusion de variété ne tiendrait qu'à la multiplication d'exemples illustratifs. »

⇒ Porosité des disciplines

« La réflexion menée ne se limitant pas à une reprise des idées de Descartes, l'évaluation prendra en fait appui sur la pertinence des analyses des références (littéraires, artistiques et philosophiques) mobilisés au fil du développement. »